

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 18 DÉCEMBRE 2023

Trophées d'économies d'eau 2023

10 structures récompensées

Pour cette 3^e édition des Trophées d'économies d'eau en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, le Club des bonnes pratiques d'économies d'eau et de tarification, animé par la FNCCR, a récompensé dix structures pour des actions exemplaires.

Une troisième édition en phase avec le Plan eau

Eric Verlhac, directeur général de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, a accueilli l'ensemble des participants et rappelé « *il n'y a pas de petit geste ; chacun à son échelle peut participer et être acteur de cette volonté de préserver la ressource* ».

Jean Launay, Président du jury pour la deuxième année consécutive, a affirmé : « *l'eau est en haut de l'agenda politique depuis les Assises de l'eau. Il est sûr que les sécheresses particulièrement marquées de 2022 et 2023 ont indéniablement accéléré la prise de conscience du sujet. Les initiatives, telles que le Club des bonnes pratiques d'économies d'eau et de tarification, doivent permettre à leur niveau de participer à cette prise de conscience* », avant de conclure « *les élus doivent s'emparer de ce sujet* ».

Elmano Martins, vice-Président de la Communauté d'agglomération du Niortais et administrateur de la FNCCR a souligné « *l'engagement des collectivités dans la diminution des prélèvements d'eau et en particulier des adhérents de la FNCCR* » qu'il encourage fortement « *à se lancer ou à poursuivre leurs actions allant en ce sens* ».

Lancés en 2021, les Trophées d'économies d'eau s'ancrent dans la dynamique nationale de réduction des prélèvements dans les milieux. Ils visent notamment à identifier, à valoriser et à récompenser les actions, ponctuelles ou de long terme, qui œuvrent à réduire les consommations en eau.

Jean Launay a particulièrement remercié les membres du jury en les personnes d'Alexis Baron, Maxime Berteau, Patrick Eisenbeis, Patrick Faisques, Simon Godefroy, Jean Launay, Marillys Macé, Inès Moualil, Cyrielle Simon, Régis Taisne et Benoît Wibaux.

Les lauréats 2023

Le jury a récompensé dix structures pour leur engagement :

- **Vendée Eau (85)** pour son défi « Vendée Eau Challenge » qui s'adresse essentiellement aux touristes estivaux via un partenariat avec les structures recevant du public, des actions sur le terrain ;
- **La Communauté d'agglomération du bassin de Brive et Suez Le LyRE (19)** pour leur projet DEM'Eau, les démonstrateurs d'économies d'eau, qui a pour objectif l'étude des consommations d'eau des usagers domestiques selon la mise en place de pratiques vertueuses ;
- **L'agglomération du Cotentin (50)** pour sa campagne spéciale sécheresse « l'eau est précieuse, veillons sur elle au quotidien » qui diffuse des messages pédagogiques et humoristiques illustrés ;



- Eau 17 (17) pour sa campagne estivale « l'eau, on l'aime, on la préserve » qui se compose de kits personnalisables par les acteurs du territoire ;
- Eaux de Grenoble Alpes (38) pour l'invention d'une ventouse à poteau incendie permettant de chasser l'air et de réaliser des économies d'eau ;
- La Communauté de communes du Pays Mornantais et la société ONSEN (69) pour leur dispositif Hippocampe qui permet une gestion économe de l'eau dans la piscine municipale ;
- Le Service des eaux du Vivier de la Communauté d'agglomération du Niortais (79) pour ses actions plurielles dans les infrastructures de production et distribution d'eau potable depuis 15 ans qui a permis la division par deux des prélèvements sur le territoire ;
- La société Transeli (35) qui a modifié ses process permettant de diviser par cinq ses consommations en eau potable ;
- La mairie de Saint-Médard-de-Guizières (33), pour son dispositif de récupération et réutilisation d'eau de piscine pour l'arrosage et l'entretien des espaces publics, qui obtient la mention Prix du jury ;
- La Chambre de commerce et d'industrie de Bretagne (35) qui reçoit la Mention spéciale pour son dispositif ECOD'O régional qui accompagne les entreprises dans l'optimisation de leurs consommations et son volet « boucles locales » qui évalue les opportunités locales de REUT.



Rendez-vous en 2024 pour un nouveau millésime

Le jury tient à encourager les autres candidats à mener à terme leurs projets et les évaluer en vue des prochaines éditions. En 2024, le Club des bonnes pratiques d'économies d'eau et de tarification accentuera ses efforts pour mobiliser les industriels, entreprises, métiers de l'artisanat, etc., afin de récolter davantage de retours d'expérience dans les catégories correspondantes, sans oublier pour autant les collectivités qui ont lancé dernièrement de nombreux projets.

Contact presse : Alexandre ALLION - a.allion@fnccr.asso.fr - 06 26 41 64 91

Contact opérationnel "Trophées" : Cyrielle VANDEWALLE - c.vandewalle@fnccr.asso.fr

Le Club des bonnes pratiques d'économies d'eau et de tarification

Le Club des économies d'eau est un espace de partage des pratiques et des expériences visant à réduire le prélèvement global en eau sur le territoire. Animé par la FNCCR, le Club regroupant les acteurs du territoire, est non-exclusif et œuvre à produire des stratégies et recommandations pour des usages plus économes de l'eau.

La FNCCR : les services publics en réseau

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévouée à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 800 collectivités regroupant 60 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.